

# ASSEMBLÉE NATIONALE

4 mai 2024

---

ACCOMPAGNEMENT DES MALADES ET FIN DE VIE - (N° 2462)

Rejeté

## AMENDEMENT

N ° CS323

présenté par

Mme Rilhac, Mme Clapot, Mme Dordain, Mme Dupont, Mme Brugnera, M. Sorre, M. Cormier-Bouligeon, Mme Peyron, M. Rebeyrotte, M. Roseren, Mme Tiegna, M. Pont, M. Giraud, Mme Petel, Mme Melchior et M. Rousset

-----

### ARTICLE 6

À l'alinéa 5, substituer aux mots :

« choisi d'arrêter »

les mots :

« arrêté ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

réductionnel